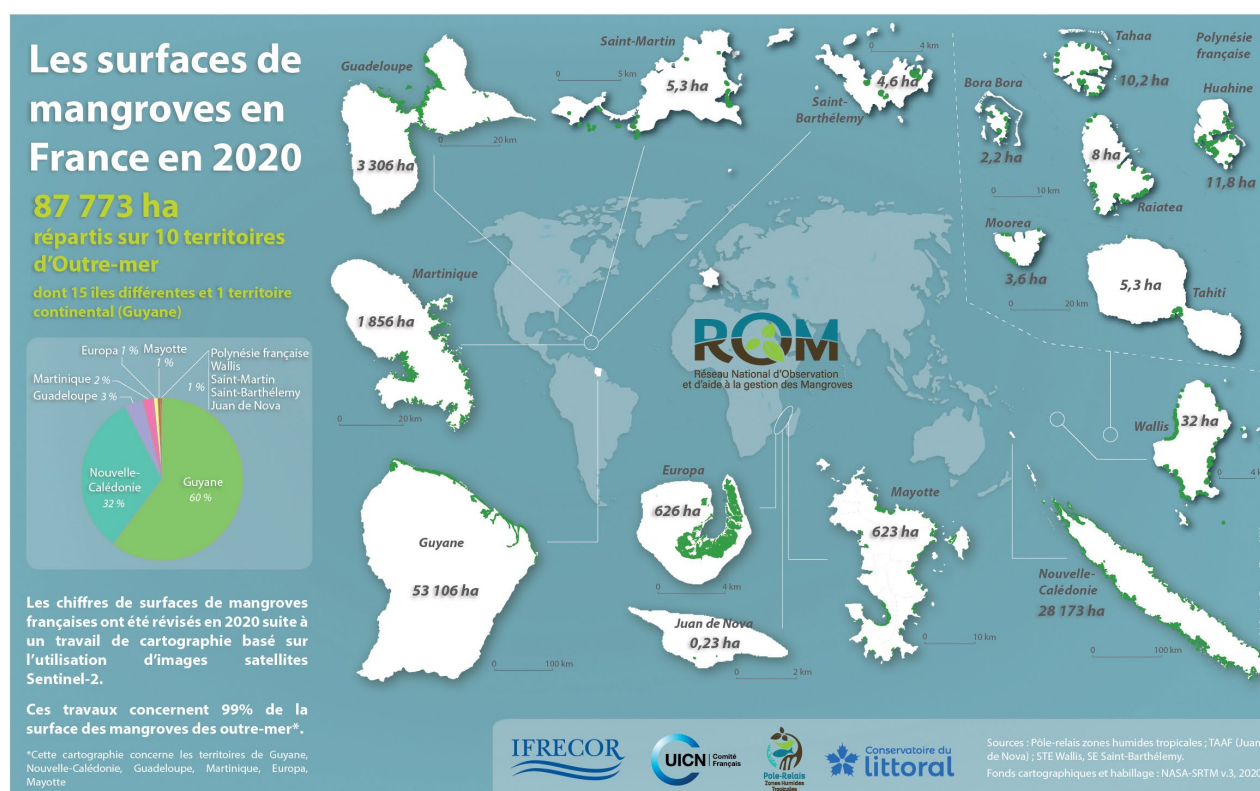




DIMANCHE 26 JUILLET, JOURNÉE INTERNATIONALE DES MANGROVES LE PÔLE-RELAIS ZONES HUMIDES TROPICALES PUBLIE SA NOUVELLE CARTOGRAPHIE DES MANGROVES, AVEC UNE PRÉCISION ENCORE JAMAIS ATTEINTE À L'ÉCHELLE NATIONALE

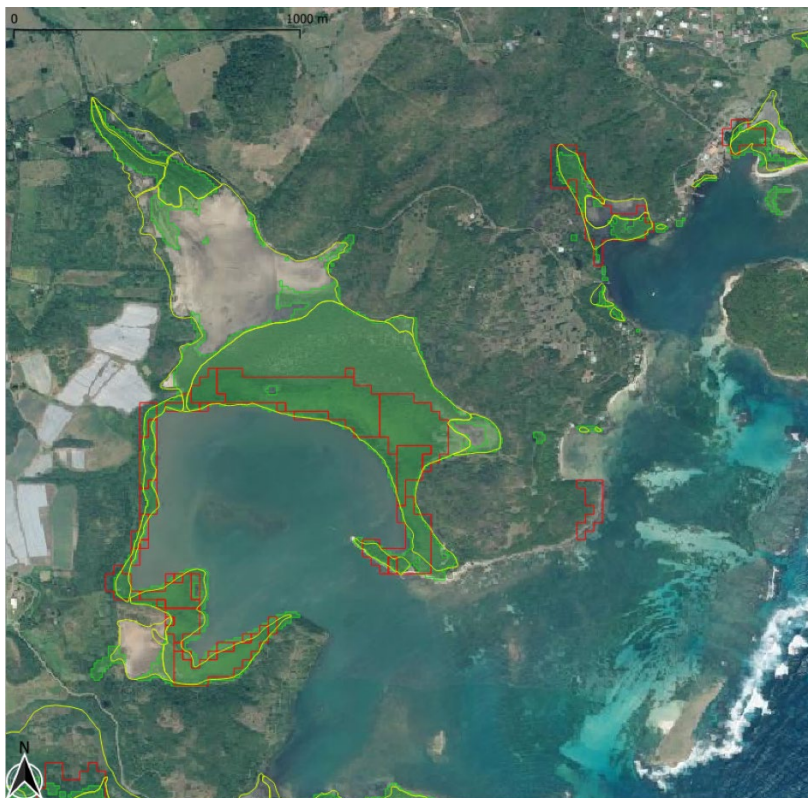
A l'occasion de la Journée Internationale des Mangroves, dimanche 26 juillet, une nouvelle cartographie des mangroves utilisant les dernières technologies est publiée grâce au soutien de l'IFRECOR (Initiative française pour les récifs coralliens). **Elle permet d'obtenir une situation actualisée et précise des mangroves des outre-mer français, dont la surface totalise 87 773 hectares.**



UN OUTIL PRÉCIEUX POUR LES GESTIONNAIRES

Grâce aux récents progrès technologiques – le cloud computing proposé par Google Earth Engine d'une part, et les nouveaux satellites européens d'autres part – il a été possible de produire des images très récentes (2019-2020) et sans nuages sur l'ensemble des territoires d'outre-mer. Ces images ont permis de délimiter avec une grande précision les zones de mangroves végétalisées de Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, Europa (Iles Eparses) et Nouvelle-Calédonie, soit 99 % des mangroves d'outre-mer.

Cette cartographie, dont la précision est 9 fois supérieure à la précédente publiée en 2017, donne non seulement une évaluation des surfaces pertinente à l'échelle globale, mais pourra être également utilisée par les gestionnaires au niveau local. Ceux-ci peuvent en effet se fier à cette nouvelle cartographie pour suivre les évolutions de surface des mangroves qui les concernent, puisque la cartographie sera mise à jour annuellement. « La publication de ce travail est une grande avancée pour le suivi de la surface des mangroves, souligne Gaëlle Vandersarren, coordinatrice du [Pôle-Relais Zones Humides Tropicales \(PRZHT\)](#) coordonné par le Comité français de l'UICN et le Conservatoire du Littoral. On va désormais pouvoir suivre avec précision leur évolution à moindre coût, grâce à ce projet qui s'est basé sur des outils de télédétection de pointe pour réaliser cette cartographie 2020 ».



Résultat cartographique au 1 : 10000 de la nouvelle couche mangrove dans la Baie des Anglais en Martinique. En vert la nouvelle couche nationale des mangroves, en rouge la précédente couche nationale (2017) et en jaune l'inventaire des zones humides réalisées en 2012. On voit ici la précision bien supérieure de la nouvelle cartographie.

Dans les territoires où les mangroves représentent de très faibles surfaces, c'est à dire les petites Antilles (Saint-Barthélemy et Saint-Martin), Juan de Nova (Iles Eparses), Wallis-et-Futuna et la Polynésie française – territoire où les palétuviers ont été introduits – la résolution à 10m des capteurs Sentinel-2 reste trop grossière ; l'estimation des surfaces sur ces territoires se fonde donc sur des travaux antérieurs réalisés par photo-interprétation.

LES NOUVEAUX CHIFFRES ET LA VERIFICATION TERRAIN

Tous les chiffres de surface des mangroves des territoires concernés sont désormais mis à jour. Le nouveau chiffre de la surface des mangroves françaises est de 87 773 ha, comparé aux 91 055 ha de la cartographie de 2017. Cette différence ne reflète pas forcément une perte nette de surface, mais est due à la plus grande précision de cet outil qui a permis d'exclure des surfaces précédemment considérées comme mangroves et qui n'en étaient pas. Les nouveaux chiffres vont permettre de mettre à jour les indicateurs de l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) sur les mangroves, notamment l'indicateur mesurant la surface nationale faisant l'objet de mesures efficaces de conservation. Celui-ci sera renseigné sur la base des nouvelles données, grâce au Réseau d'Observation et d'aide à la gestion des Mangroves (ROM).

Les membres du ROM, un des trois réseaux de suivi de l'IFRECOR (les deux autres portant sur les récifs coralliens et les herbiers marins) vont ainsi être sollicités pour effectuer les vérifications de terrain de la nouvelle cartographie (ground-truthing), permettant de co-construire l'outil dans une démarche d'intégration science-gestion.

VOUS AUSSI, SOYEZ ACTEURS DE LA PROTECTION DES MANGROVES !

Le suivi de l'évolution des surfaces des mangroves n'est qu'une « prise de température » de la santé de celles-ci : leur protection passe d'abord par l'action de chacun ! Tout le monde y gagne, car les mangroves rendent de multiples services aux humains : protection des habitations côtières face à la houle, stockage de carbone, nurserie pour les espèces de poissons, fourniture de produits comme le bois, les tanins ou la pharmacopée... Chacun peut devenir acteur de la protection des mangroves des outre-mer : les résidents locaux peuvent par exemple signaler des perturbations (défrichage, décharges sauvages, brûlages, installations illégales etc.) grâce à [l'application ROM](#), tandis que les habitants de l'hexagone peuvent soutenir soit directement, soit indirectement (par le biais de compensation carbone par exemple) des organisations qui œuvrent à la gestion et la protection des mangroves d'outre-mer.

Le Pôle-relais zones humides tropicales et l'IFRECOR comptent sur l'engagement de tous pour préserver les valeurs de ce patrimoine naturel exceptionnel que constituent les mangroves des outre-mer !

CONTACT COMMUNICATION

Emilie Dupouy
Chargée de communication
06 37 78 90 14 / emilie.dupouy@uicn.fr

CONTACT PRESSE

COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN
Agathe Descamps
06 23 80 08 13 / agathe@letoilebleue.fr